



Balades et Découvertes



« Sur les pas du convieur »

CYCLO Distance : 13,6 km Estimation temps de parcours : 1h30

L'eau est peu marquée dans ce paysage de plaine. Pourtant, une observation attentive des lieux révèle sa présence et son exploitation. Le nom des lieux révèle sa présence et son exploitation. Le "Marchais Noir" (proche de La Baronnière) et le "Marchais Chauvin" (près de Teillé) désignent des marais, un paysage en fond de vallée.

Parking et départ entre le temple et l'église, centre bourg de Vançais.

- **Les cimetières familiaux au beau milieu des champs**, ponctuent le paysage du Lezayen et du Cellois. Avec la mort d'Henri IV (qui avait mit fin aux guerres de Religion, par l'édit de Nantes en 1598), la situation des protestants en France devient délicate. En 1635, ils sont interdits de sépulture dans les cimetières catholiques et se font alors enterrer dans leur propriété. Ils ne retrouveront leurs droits qu'en 1788 avec l'édit de Tolérance. Cependant aujourd'hui, la pratique perdure et nombreux sont ceux qui souhaitent reposer auprès de leurs ancêtres.
- Trois hameaux : **La Baronnière, Teillé et Bignet**:
- **La Baronnière** est un bel hameau présentant une harmonie architecturale. A l'entrée du village se trouve un logis du XVI^e siècle. Il y présente une tour percée de plusieurs fenêtres à meneaux, une grange et une chapelle. Un château était également présent et on le dit cerné de douves, avec un pont-levis et un donjon. A partir du XIX^e siècle, il servira de carrière pour les maisons alentours.

- **Teillé**, hameau suivant sur le circuit, porte un nom qui viendrait de l'action de teiller le chanvre, c'est à dire le broyer avant le filage. A la sortie du lieu-dit sur la gauche se trouve la mare du Royou, on y faisait le rouissage du chanvre. On séparait ainsi l'écorce de la tige, il était ensuite mis à sécher sur les bords de la mare. Cette mare a aujourd'hui un grand intérêt pour la biodiversité (reproduction les grenouilles, crapauds, tritons et libellules, abreuvoir pour les petits animaux...).
- Enfin, **Bignet** est un petit hameau doté d'habitats préservés, qui rappelle la vocation agricole de ce territoire rural. Beaucoup de travailleurs se rendaient au marché de Lezay, par exemple, pour y être gagés et devenir ouvriers agricoles.
- Sur ce territoire, **de très nombreux murets en pierre sèche**, entourent les maisons et les cimetières familiaux.

